

RELEVÉ DES TAXES DÉDUCTIBLES

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT, il s'agit du détail de la TCA avancée telle qu'elle figure lors de l'importation ou de l'acquisition des biens revendus en l'état, c'est-à-dire la proportion de la taxe payée sur les bordereaux de douane et/ou factures d'achat pour les unités et quantités de produits effectivement vendus.

(Mémoire # 4 exercice 2019-2020, DG/105 / art. 5, loi de finances 2016-2017)

ACHATS OU SERVICES LOCAUX

ACHATS OU SERVICES LOCAUX (effectivement vendus/rendus)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
DATE FACTURE	NOM DU FOURNISSEUR	REF. FACTURE	NATURE DES PRODUITS/SERVICES	MONTANT DE LA FACTURE	T.C.A AVANCÉE	DATE FACTURE	REF. FACTURE	QUANTITÉS VENDUES	NATURE DES PRODUITS OU SERVICES	VALEUR DES PRODUITS/SERVICES VENDUS/RENDUS	T.C.A DÉDUCTIBLE

TOTAL: Gdes.

(à reporter à la ligne 9 page 1)

RELEVÉ DES TAXES DÉDUCTIBLES

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT, il s'agit du détail de la TCA avancée telle qu'elle figure lors de l'importation ou de l'acquisition des biens revendus en l'état, c'est-à-dire la proportion de la taxe payée sur les bordereaux de douane et/ou factures d'achat pour les unités et quantités de produits effectivement vendus.

(Mémorandum # 4 exercice 2019-2020, DG/105 / art. 5, loi de finances 2016-2017)

IMPORTATIONS

IMPORTATIONS (sur produits effectivement vendus)

[illegible]

(1) Valeur CIF + Droits de Douane.

TOTAL: Gdes.
(à reporter à la ligne 10 page 1)

